

Compte rendu du Conseil Communautaire du 13 avril 2017

L'an deux mil dix-sept et le treize du mois d'avril, les membres du Conseil Communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à la Maison de la Communauté à Morlaàs, sous la présidence de Monsieur Arthur FINZI.

Date de la convocation: 3 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 99

Présents : M. Romain MORLANNE (Aast), Mme Myriam CUILLET (Abère), M. Christian ROCHE (Andoins), Mme Christelle DESCLAUX (Anos), Mme Maïté POTHIN (Anoye), Mme Martine LOUSTAU (Arrien), M. Bernard BURON (Barinque), M. René MILLET (suppléant Barzun), M. Claude LAGARRUE (Bassillon-Vauze), M. François DUBERTRAND (Bétracq), M. Thierry CARRERE (Buros), M. Michel ARRIBE (Buros), M. Charles MURRILLO (Cadillon), M. Robert GAYE (Castillon-Lembeye), M. Raymond SANSOT (Corbère-Aberes), M. Pascal BOURGUINAT (Cosledaa-Lube-Boast), Mme Régine BERGERET (Espechède), M. Jean-Pierre BARRERE (Espoey), M. Jean-Jacques LASCASSIES (Espoey), M. Michel MAGENDIE (Gabaston), M. Pierre PEILHET (Gayon), M. Jean-Paul MATTEI (Ger), Mme Martine MONTAGUT (Ger), M. Bernard POUBLAN (Ger), Mme Evelyne PONNEAU (Ger), M. André MAGENDIE (Gomer), M. Christophe MARQUIS (suppléant Higuères-Souye), Mme Martine HURBAIN (Lalongue), Mme Anne-Marie VASSALO (suppléant Lassere), M. Jean-Michel DESSERE (Lembeye), M. Jean-Paul LAGARRUE (Limendous), M. Fabien MINVIELLE (Livron), M. Bernard CACHEIRO (Lombia), Mme Nadège MAHIEU (suppléante Lourenties), M. Daniel VELEZ (Lucgarier), Mme Eliane CAPDEVIELLE (Maspie-Lalongue-Juillacq), M. Robert CARTER (Maucor), M. Alain DEPOORTER (Monassut-Audiracq), Mme Annick CARPENTIER-CHAMPROUX (Monpezat), M. Dino FORTE (Morlaàs), M. Gérard CONGIU (Morlaàs), M. Pierre COSTE (Morlaàs), M. Robert DEMONTE (Morlaàs), Mme Eliane LAPORTE-LIBSON (Morlaàs), M. DAVID Gilbert (Nousty), Mme Sylvie POUTS (Nousty), M. Jean-Marc FOURCADE (Ouillon), M. Jean-Claude LALANNE (Ponson-Dessus), M. Didier LARRAZABAL (Pontacq), Mme Chrystelle CAZENAVE (Pontacq), M. Henri SOUSBIELLE (Pontacq), M. Alban LACAZE (Riupeyrous), M. Arthur FINZI (Saint-Castin), M. José CARVALHO (suppléant Saint-Laurent-Bretagne), M. Philippe CASTETS (Samsons-Lion), M. Bernard LASSERE (Saubole), M. Jacques POTHUAUD (suppléant Serres-Morlaàs), M. Michel CHANTRE (Simacourbe), M. Alain TREPEU (Soumoulou), Mme Sylvette NOGUES (Urost).

Représentés : Mme Isabelle MONTAUBAN (Luc-Armau), ayant donné pouvoir à M. Michel CHANTRE, Mme Sandrine COPIN-CAZALIS (Morlaàs) ayant donné pouvoir à Mme Eliane LAPORTE-LIBSON, Mme Huguette DOMENGES (Morlaàs) ayant donné pouvoir à M. Gérard CONGIU, Mme Pierrette LASSEGNORE (Morlaàs) ayant donné pouvoir à M. Robert DEMONTE, M. Joël SEGOT (Morlaàs) ayant donné pouvoir à M. Dino FORTE, Mme Monique LARBEOU (Pontacq) ayant donné pouvoir à M. Henri SOUSBIELLE, Mme Françoise LARRE (Pontacq) ayant donné pouvoir à Mme Chrystelle CAZENAVE, M. Christophe VOISIN (Pontacq) ayant donné pouvoir à M. Didier LARRAZABAL, M. Lucien LARROZE (Sedzère) ayant donné pouvoir à M. Arthur FINZI, Mme Dominique BAZES (Soumoulou) ayant donné pouvoir à M. Alain TREPEU,

Absents excusés : Mme Marie-Odile RIGAUD (Arricau-Bordes), M. Michel CANTOUNET (Arroses), M. Philippe TRUCO (Aurions-Idernes), M. Vincent ROUSTAA (Baleix), M. Francis SEBAT (Bedelle), M. Yvan DEBOSSE (Bernadets), Mme Marie-Claude CHATELIN (Buros), Mme Josiane VAUTTIER (Buros), M. Georges LAMAZERE (Crouseilles), M. Jean-Pierre JEANTET (Escoubès), M. Jean-Michel VIGNAU (Escures), M. Xavier BOUDIGUE (Eslourenties-Daban), Mme Elisabeth BOINOT (Gerderest), M. Olivier LARBIOUZE (Hours), M. Mathieu LAFARGUE (Labatmale), M. Patrick BARBE (Lannecaube), M. Bernard MARCHENAY (Lespielle), M. Eric NOUNY (Lespourcy), M. Christian ROUMIGOU (Lucarre), M. Arnaud BRIERE (Lussagnet-Lusson), M. Marc GAIRIN (Momy), M. Gabriel HUGUES (Moncaup), M. Jean-Claude GARIMBAY (Morlaàs), M. Claude BORDE-BAYLACQ (Nousty), M. Pierre ARMAU (Peyrelongue-Abos), M. Frédéric CAYRAFOURCQ (Saint-Armou), M. Christian CASTERAN (Saint-Jammes), M. René BAUD (Séméacq-Blachon), M. Bernard MASSIGNAN (Soumoulou),
Mme Martine LOUTAU a été élue secrétaire.

Après avoir effectué l'appel nominal des élus, le Président a constaté que les règles de quorum étaient atteintes.

Le compte rendu de la séance du 23 mars 2017 a été lu et approuvé à la majorité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Rapporteur : Monsieur Arthur FINZI, Président

Dans sa séance du 30 mars 2017, le Bureau communautaire a créé :

- 1 emploi non permanent d'adjoint technique à 20/35^{ème} pourvu par un agent en Contrat Unique d'Insertion (déchetteries) ;
- 3 emplois non permanents d'adjoint d'animation suivant la même formule (service remplacement sur les structures multi-accueils) ;
- 1 emploi non permanent d'adjoint administratif comme ci-dessus (service accueil secrétariat). L'objectif est de tester pendant six mois la cohérence et l'adaptation de l'agent à effectuer un contrat d'apprentissage au sein de la structure.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

Information et Validation du Plan Pluriannuel de Gestion – Bassin versant des Luys

Rapporteur Monsieur Thierry CARRERE, 9^{ème} Vice-Président en charge de l'Environnement Gemapi – Plan-Climat-Air-Energie Territorial

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn réfléchit à l'organisation sur son territoire de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), obligatoirement exercée au 1^{er} janvier 2018.

Elle dépend de quatre bassins versants : bassin versant des Gaves, avec l'Ousse ; bassin versant des Luys ; bassin versant des Lées et bassin versant du Gabas. Par ailleurs, la réglementation et les partenaires financiers (Agence de l'eau, Département, Région) incitent fortement à un exercice de cette compétence par des structures « calées » sur les bassins versants (et non pas un morcellement du territoire avec des bouts de bassin versant).

Concernant particulièrement le bassin versant des Luys, une réflexion a été engagée en 2012 par le Syndicat des Luys Aval (SBVL) dans Les Landes. Ainsi, une étude Diagnostic des cours d'eau, incluant un Plan Pluriannuel de Gestion et une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), est en cours de finalisation sur la quasi-totalité du bassin versant des Luys. Les collectivités compétentes des Pyrénées-Atlantiques avaient adhéré volontairement en 2012 à ce groupement de commande (porté par le SBVL). Ce n'était pas le choix opéré à l'époque par la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs.

En 2016, celle-ci a souhaité se raccrocher à cette démarche, en associant les trois communes de l'ancienne Communauté de Communes Ousse Gabas concernées par le bassin versant des Luys. De la sorte, tout le bassin des Luys (y compris l'aval, qui manquait), est désormais inclus dans cette démarche, afin d'arriver à terme à une gouvernance unique, calée sur l'ensemble du bassin versant des Luys.

Après plusieurs échanges et concertation, le bureau d'étude retenu, Geodiag, a aujourd'hui finalisé le Plan Pluriannuel de Gestion sur la partie du bassin versant des Luys de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn (19 communes concernées).

L'objectif est que le SBVL dépose un dossier de demande de DIG commune en mai 2017 (pour tous les établissements publics de coopération intercommunale ou collectivités concernées), et qui sera instruite de façon conjointe entre les Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (10 mois d'instruction). La Communauté de Communes du Nord Est Béarn n'étant pas compétente en travaux (seulement en étude), ce sont les dix-neuf communes concernées qui ont délibéré pour donner mandat au syndicat.

Les objectifs du Plan Pluriannuel de Gestion qui vient d'être élaboré (qui traite donc essentiellement de la GEMA) sont identiques au reste du territoire, afin de rester cohérent sur la démarche. Ainsi, ce premier programme qui s'étale sur 10 ans est orienté sur "une mise à niveau" (puisque aucun travail n'a jamais été fait sur les cours d'eau), avec beaucoup d'actions sur la restauration (désencombrement etc...) puis l'entretien régulier (sur tout le linéaire : 150 kms), quelques protections de berges spécifiques sur des zones à enjeux jugées urgentes (une dizaine), des actions spécifiques sur des dépôts sauvages dans les cours d'eau, des actions de sensibilisation sur la gestion des abreuvements en cours d'eau, et bien sûr des actions de sensibilisation et communication, en plus de la réflexion sur une gouvernance unique, pour un coût sur 10 ans de 1 701 325 € HT, hors subventions (détail bilan ci-joint). Selon les actions, les subventions peuvent avoisiner les 60 à 80%, et le poste de technicien rivière est également subventionné (60%).

Le temps d'instruction de la DIG (10 mois) permettra de continuer à avancer sur l'évolution du SBVL vers un syndicat mixte inter-départemental, compétent sur la GEMA et opérationnel au 1^{er} janvier 2018. Les autorisations de réaliser les travaux obtenues par les communes feront alors l'objet d'un transfert de bénéficiaire, pour la réalisation effective des programmes de travaux, qui devraient être portés par le futur syndicat mixte en cours de réflexion (ou par la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, le cas échéant).

La Prévention des Inondations (PI) reste à l'étude. L'articulation de cette compétence sera discutée au maximum jusqu'en 2020 entre les différents acteurs, communautés de communes et d'agglomération, syndicat de rivière et établissement public territorial de bassin (EPTB), cette compétence étant affectée de fait dès le 1^{er} janvier 2018 à la communauté de communes.

La commission GEMAPI de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn entamera rapidement la réflexion sur une taxe GEMAPI à instaurer pour financer d'une part le fonctionnement des quatre structures compétentes en aval pour nos quatre bassins versants (la réflexion est plus ou moins avancée selon les structures) et d'autre part les programmes de travaux sur les cours d'eau (à noter que la taxe GEMAPI n'est pas obligatoire ; si elle est instaurée, elle doit être unique sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn).

Monsieur VELEZ demande s'il existe une réflexion générale englobant l'ensemble des bassins versants de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn. Monsieur CARRERE lui répond qu'effectivement, le raisonnement s'effectuera par bassin versant (4 sur le territoire) avec les problématiques que cela pose. Il rajoute qu'il faudra en outre mettre en place le Plan-Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour le 31 décembre 2018 : il sera certainement obligatoire, eu égard à la complexité et aux conséquences d'un tel document, de faire appel à un bureau d'études (encore un !). Il faudra être extrêmement prudent quant aux retombées du PCAET, par exemple sur l'urbanisation. Pour en revenir à la compétence GEMAPI, il faudra aussi, après l'aspect technique de l'organisation de la compétence au travers des différents syndicats, réfléchir au financement : budget général ? Budget général + redevance ? Redevance ?

Après avoir entendu le Vice-Président en charge de l'Environnement : GEMAPI – Plan-Climat-Air-Energie Territorial dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

PREND ACTE ET VALIDE le Plan Pluriannuel de Gestion sur le bassin versant des Luys de son territoire tel qu'il lui a été présenté pour un montant de 1 701 325 € HT, sur dix ans (hors subventions).

VOTANTS : 70

POUR : 70

MOTION

Zone de Revitalisation Rurale. Communauté de Communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh

Rapporteur Monsieur Michel CHANTRE, 2^{ème} Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transports Mobilité

La nouvelle liste des Communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) a été publiée au journal officiel du 29 mars 2017, remplaçant celle du 30 juillet 2014.

Cette liste est issue de la loi rectificative de 2015, qui a profondément modifié les critères de classement. De plus ceux-ci ne sont plus examinés à l'échelle de la commune mais des intercommunalités.

Ces critères sont essentiellement liés à la population y compris la population active.

La création par fusion de grandes intercommunalités impliquant une hausse de la seule densité démographique a pour conséquence la perte du classement en ZRR, avec son lot de répercussions négatives en termes d'exonérations fiscales et salariales.

Il s'en suivra des difficultés pour les services à la population en milieu très rural, (associations d'aide à domicile, gestionnaires de maisons d'accueil pour personnes en perte d'autonomie, artisans, services médicaux et sociaux etc....).

Compte tenu de ce qui précède, **il est demandé aux services de l'Etat de prendre en compte le critère de la population au titre des anciens territoires bénéficiaires.**

Monsieur CHANTRE rappelle qu'auparavant, l'appréciation pour le classement en ZRR se faisait commune par commune. Le fait de la réaliser par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale a pour conséquence de sortir les communes de ce classement dans les Pyrénées-Atlantiques alors que davantage de communes sont constituées en ZRR dans les Hautes-Pyrénées, ce qui n'est pas normal non plus. Monsieur CARRERE précise que le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques adopte le même type de motion. Les collectivités et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale doivent travailler sur le Schéma d'Accessibilité des Services au Public tout en privant 239 communes du Département du classement en ZRR. C'est effectivement un recul énorme.

Après avoir entendu le Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transports Mobilité dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la motion proposée ;

CHARGE le Président de la transmettre à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

VOTANTS : 70

POUR : 70

FINANCES

Office de Tourisme de Morlaàs. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Christian ROCHÉ, 14^{ème} Vice-Président en charge du Développement Economique : tourisme – Agritourisme - Oenotourisme

Les propositions budgétaires présentées au conseil communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		31 522,18	0,00	17 136,54	0,00	48 658,72
Opérations de l'exercice	158 837,19	127 315,01	18 998,73	1 862,19	177 835,92	129 177,20
TOTAUX	158 837,19	158 837,19	18 998,73	18 998,73	177 835,92	177 835,92

Pour 2017, il s'agit de poursuivre les actions déjà engagées, notamment dans le domaine de l'animation touristique. Une attention particulière sera portée sur l'étude de l'ancien territoire de la Communauté de Communes Ousse Gabas ainsi que sur le travail avec le Syndicat du Tourisme Garlin Lembeye.

La principale ressource provient de la subvention sollicitée auprès de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn : 98 515,01 €. Elle diminue de quasiment 22% par rapport à l'an passé suite au résultat de fonctionnement reporté de 2016 – 31 522,18 €. Pour information, la participation sollicitée par le Syndicat du Tourisme Garlin Lembeye s'élève à 71 557 € au titre de 2017 (budget général).

Le détail des propositions figure ci-après.

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 158 837,19 €.

a) **Dépenses :**

Il s'agit là des dépenses relatives au fonctionnement courant de l'Office et à la poursuite des animations. La nouveauté réside dans le bon entretien du Plan Local de Randonnée, achevé depuis juillet 2017.

	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/BP 2016	BP2017/CA 2016
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 875,00	57 388,37	84 602,00	-0,86%	46,15%
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	73 000,00	64 581,95	68 164,00	7,09%	13,03%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00	0,00	0,00		
022- DEPENSES IMPREVUES					
Total des opérations réelles	156 975,00	121 970,32	152 766,00	2,76%	28,70%
023- Virement à la section d'investissement					
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 862,19	6 626,29	6 626,29	-71,90%	-71,90%
6811- D.A. immobilisations corporelles et incorporelles	1 862,19	6 626,29	6 626,29	-71,90%	-71,90%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	158 837,19	128 596,61	159 392,29	-0,35%	23,52%

Monsieur MURILLO sollicitant le bilan du salon du Vin et de la Gastronomie, Monsieur ROCHÉ lui précise que la manifestation s'autofinance à 90 / 95%. Bien entendu, les chiffres exacts seront communiqués dès le bilan 2017 achevé.

Par ailleurs, Monsieur MURILLO rappelle que la demande qui était la sienne lors d'un précédent conseil, estimant les viticulteurs non représentés au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie Office de Tourisme du Pays de Morlaàs. Monsieur ROCHÉ lui répond que la situation est toujours la même pour la simple raison qu'un travail est en cours sur la mutualisation avec le Syndicat Garlin Lembeye, le plus à même de porter l'œnotourisme. Le Président précise sa volonté que le tourisme soit traité en priorité, le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn étant le plus attractif par rapport à l'agglomération paloise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Vice-Président en charge du Tourisme va siéger au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Pau Pyrénées.

Entre Morlanne et Pontacq, il est recensé énormément de richesses : plus nous serons nombreux et unis dans le cadre de la future organisation entre l'Office de Tourisme du Pays de Morlaàs et le Syndicat Garlin Lembeye, plus fort nous pourrons être ! Si la compétence Tourisme est bien assise, avec une entité forte, mieux les élus et les porteurs de projet seront entendus. Monsieur BARRERE rajoute que des études avaient déterminé que le projet touristique le plus adapté et le plus attrayant était le lac. Monsieur CHANTRE rappelle qu'il faut aussi travailler le rapprochement avec les Hautes-Pyrénées et le Gers : les touristes veulent des guides à l'échelle du Madiranais faisant fi des départements. Le Président rappelle que, justement, tout le travail de la commission doit aller dans ce sens.

Monsieur ROCHÉ précise que les frais de personnel n'ont pas été revus à la hausse alors même que ce rajoute le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Ousse-Gabas, sur lequel tout est à refaire.

b) Recettes:

Outre la subvention communautaire, un effort sera effectué afin de dégager des recettes des diverses manifestations, permettant d'en minorer le coût pour l'Office.

	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/BP 2016	BP2017/CA 2016
70- VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SCE, MARCHANDISES	19 000,00	18 726,50	18 000,00	5,56%	1,46%
74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	108 315,01	126 127,15	126 127,15	-14,12%	-14,12%
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	960,00	960,00	-100,00%	-100,00%
7788- Autres produits exceptionnels		960,00	960,00	-100,00%	-100,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	127 315,01	145 813,65	145 087,15	-12,25%	-12,69%
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 217,04	-14 305,14	-100,00%	-100,00%
002- Résultat de fonctionnement reporté	31 522,18	14 305,14	14 305,14	120,36%	120,36%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	158 837,19	177 335,83	159 392,29	-0,35%	-10,43%

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 18 998,73€, avec une reprise du résultat de 2016 de 17 136,54 €.

		A	B	C	D	E
	PROGRAMME	NON AFFECTE	BATIMENT O.T.	ACQUISITION MATERIEL	Propositions BP 2017	Rappel BP 2016
DEPENSES	1 Propositions 2017	0,00	11 998,73	7 000,00	18 998,73	34 649,55
	2 Dont déficit	0,00			0,00	0,00
	3 Dépenses réelles		11 998,73	7 000,00	18 998,73	34 649,55
RECETTES	4 FCTVA (10222)				0,00	5 331,30
	15 Amortissements (28)	1 862,19			1 862,19	6 626,29
	16 Recettes (*)	1 862,19	0,00	0,00	1 862,19	11 957,59
	17 RESULTAT DE L'EXERCICE	1 862,19	-11 998,73	-7 000,00	-17 136,54	-22 691,96
	18 001 Résultat reporté 2016	17 136,54			17 136,54	22 691,96
19 021 Prélèvement 2017				0,00	0,00	
20 RESULTAT GLOBAL 2017	18 998,73	-11 998,73	-7 000,00	0,00	0,00	

Après avoir entendu le Vice-Président en charge du Développement Economique : tourisme – Agritourisme – Oenotourisme dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget de l'Office de Tourisme du Pays de Morlaàs pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.
- INSCRIT les crédits ci-dessus mentionnés à l'article 657363 « Subvention de fonctionnement. Organismes publics à caractère administratif » du budget général et à l'article 7478 de budget de l'Office de Tourisme du Pays de Morlaàs.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Service Public d'Assainissement Non Collectif. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Thierry CARRERE, 9^{ème} Vice-Président en charge de l'Environnement Gemapi – Plan-Climat-Air-Energie Territorial

Les propositions budgétaires présentées au conseil communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		27 433,17	6 321,97		6 321,97	27 433,17
Opérations de l'exercice	169 309,17	141 876,00	7 867,30	14 189,27	177 176,47	156 065,27
TOTAUX	169 309,17	169 309,17	14 189,27	14 189,27	183 498,44	183 498,44

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 169 309,17 €.

Comme chaque année, la section de fonctionnement, telle qu'elle est proposée, s'articule autour :

- a) du fonctionnement courant du service impliquant des dépenses de personnel et charges de gestion courante avec remboursement à la communauté de communes. Les recettes sont les redevances perçues auprès des particuliers - contrôle du neuf et de l'existant (avec une possible annualisation de la redevance, permettant un lissage des recettes) -, les subventions versées par l'Agence de l'Eau au titre desdits contrôles pour l'année 2016 ;
- b) du service d'entretien.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	68 450,00	62 837,83	69 173,27	8,93%	-1,05%
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	90 046,00	72 329,68	76 350,00	24,49%	17,94%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	350,00	0,00	350,00		0,00%
022- DEPENSES IMPREVUES	2 595,87				
TOTAL DES DEPENSES REELLES	161 441,87	135 167,51	145 873,27	19,44%	10,67%
023- Virement à la section d'investissement		0,00	14 161,55		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre	7 867,30	4 187,15	4 187,15	87,89%	87,89%

section					
TOTAL DES PRELEV.AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 867,30	4 187,15	18 348,70	87,89%	-57,12%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 867,30	4 187,15	18 348,70	87,89%	-57,12%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION REELLES+ORDRE	169 309,17	139 354,66	164 221,97	21,50%	3,10%

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
70- VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SCE, MARCHANDISES	71 250,00	73 135,83	65 320,00	-2,58%	9,08%
74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 026,00	26 229,00	23 397,00	-12,21%	-1,59%
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE	47 600,00	52 040,00	40 000,00	-8,53%	19,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	141 876,00	151 404,83	128 717,00	-6,29%	10,22%
RESULTAT DE L'EXERCICE	-27 433,17	12 050,17	-35 504,97	-327,66%	-22,73%
002- Résultat de fonctionnement reporté	27 433,17	21 704,97	21 704,97	26,39%	26,39%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	169 309,17	33 755,14	150 421,97	401,58%	12,56%

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 21 500 €.

		A	B	C	D
PROGRAMME		NON AFFECTE	ACQUISITION MATERIEL	Propositions BP 2017	Rappel BP 2016
DEPENSES	1 Propositions 2016	6 321,97	7 867,30	14 189,27	21 500,00
	2 Dont déficit	6 321,97		6 321,97	0,00
	3 Dépenses réelles	0,00	7 867,30	7 867,30	6 958,77
RECETTES	4 FCTVA (10222)		0,00	0,00	246,06
	5 Affectation (1068)	6 321,97		6 321,97	
	15 Amortissements (28)	7 867,30		7 867,30	4 187,15
	16 Recettes	14 189,27	0,00	14 189,27	4 433,21
	17 RESULTAT DE L'EXERCICE	14 189,27	-7 867,30	6 321,97	-17 066,79
	18 001 Résultat reporté 2016	-6 321,97		-6 321,97	2 905,24
	19 021 Prélèvement 2017	0,00		0,00	14 161,55
	20 RESULTAT GLOBAL 2017	7 867,30	-7 867,30	0,00	0,00

Des crédits ont simplement été approvisionnés afin de faire face aux imprévus et autres aléas pour un montant de 7 867 €.

Après avoir entendu le Vice-Président en charge de l'Environnement Gemapi – Plan-Climat-Air-Energie Territorial dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées.

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70 POUR : 70

Service Public d'Assainissement Non Collectif du Canton de Lembeye en Vic-Bilh. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Madame Annick CARPENTIER-CHAMPROUX, 8^{ème} Vice-Président en charge de l'Environnement : assainissement – Eaux pluviales – Eau potable

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		6 955,00
Opérations de l'exercice	180 365,00	173 410,00
TOTAUX	180 365,00	180 365,00

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 180 365,00 €.

La section de fonctionnement, telle qu'elle est proposée, s'articule autour :

- a) du fonctionnement courant du service impliquant des dépenses de personnel avec remboursement à la communauté de communes sur 2016 et 2017 ainsi que le contrat de prestations de service pour le contrôle du neuf et de l'existant. Les recettes sont les redevances perçues auprès des particuliers - contrôle du neuf et de l'existant (avec une possible annualisation de la redevance, permettant un lissage des recettes) -, les subventions versées par l'Agence de l'Eau au titre desdits contrôles pour l'année 2016 ;
- b) des opérations de réhabilitation.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 000,00	14 755,00	56 175,00	232,09%	-12,77 %
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000,00	0	9 000,00		122,22%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 000,00	71 100,31	42 000,00	47,68%	150,00 %
TOTAL DES DEPENSES REELLES	174 000,00	85 855,31		102,67%	
022- DEPENSES IMPREVUES	6 365,00		7 221,00		-11,85%
002- Résultat de fonctionnement reporté		479,91	479,00		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION REELLES+ORDRE	180 365,00	86 335,22	115 375,00	108,91%	56,33%

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
70- VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SCE, MARCHANDISES	50 000,00	14 900,00	53 825,00	235,57 %	- 7,11%
74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	123 410,00	78 390,31	61 550,00	57,43%	100,50 %
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	173 410,00	93 290,31	115 375,00	85,88%	50,30%
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 6955,00				
002- Résultat de fonctionnement reporté	6955,00	6 955,09			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	180 365,00	93 290,31	115 375,00	93,34%	56,33%

Après avoir entendu le Vice-Président en charge de l'Environnement : assainissement – Eaux pluviales – Eau potable dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif du Canton de Lembeye en Vic-Bilh pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Régie des Transports Scolaires. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Michel CHANTRE, 2^{ème} Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transports Mobilité

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		88 701,00		215 247,00		303 948,00
Opérations de l'exercice	543 389,00	454 688,00	268 115,00	52 868,00	811 504,00	507 556,00
TOTAUX	543 389,00	543 389,00	268 115,00	268 115,00	811 504,00	811 504,00

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 543 389,00 €.

Comme chaque année, la section de fonctionnement, telle qu'elle est proposée, s'articule autour :

- a) des frais de fonctionnement inhérents au service (assurances, carburants, réparation...)
- b) des frais de personnel

Les recettes proviennent dans la très grande majorité de la subvention du Conseil Départemental.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	298 450,00	264 067,09	280 500,00	13,02%	6,40%
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	171 595,00	158 366,67	156 545,00	8,35%	9,61%
66- CHARGES FINANCIERES	7 772,00	11 322,96	12 000,00	-31,36%	-35,23%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 618,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		433 756,72	449 045,00		
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	37 500,00	36 300,00	36 300,00	3,31%	3,31%
022- DEPENSES IMPREVUES	14 454,00		634,00		
002- Résultat de fonctionnement reporté					
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION REELLES+ORDRE	543 389,00	470 056,72	485 979,00	15,60%	11,81%

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
70- VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SCE, MARCHANDISES	7 000,00	11 972,50	6 500,00	-41,53%	7,69%
74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	439 188,00	448 950,33	381 696,00	-2,1%	15,06 %
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE					
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 500,00	52,37			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
002- Résultat de fonctionnement reporté	88 701,00	97 783,00	97 783,00	-9,29%	-9,29%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	543 389,00	558 758,20	485 979,00	-2,75 %	11,81%

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 268 115,00 €.

		A	B	C	D
	PROGRAMME	NON AFFECTE	ACQUISITION MATERIEL	Propositions BP 2017	Rappel BP 2016
DEPENSE	1 Propositions 2017	55 498,00	212 617,00	268 115,00	281 348,00
	2 Dont déficit				
	3 Dépenses réelles	55 498,00	212 617,00	268 115,00	281 348,00
RECETTES	4 FCTVA (10222)	1 750,00		1 750,00	
	5 Affectation (1068)				
	15 Amortissements (28)	51 118,00		51 118,00	36 300,00
	16 Recettes	52 868,00	0,00	52 868,00	36 300,00
	17 RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 630,00	- 212 617,00	- 215 247,00	-245 048,00
	18 001 Résultat reporté 2016	215 247,00		215 247,00	245 048,00
	19 021 Prélèvement 2017				
	20 RESULTAT GLOBAL 2017	212 617,00	- 212 617,00	0,00	0,00

Des crédits ont simplement été approvisionnés afin de faire face aux imprévus et autres aléas.

Après avoir entendu le Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transports Mobilité dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget de la Régie des Transports Scolaires pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Photovoltaïque. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Jean-Pierre BARRERE, 1^{er} Vice-Président, en charge des Finances

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		4 723,24	0,00	15 785,36	0,00	20 508,60
Opérations de l'exercice	10 149,96	5 426,72	24 335,32	8 549,96	34 485,28	13 976,68
TOTAUX	10 149,96	10 149,96	24 335,32	24 335,32	34 485,28	34 485,28

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 10 149,96 €.

Il s'agit tout simplement d'encaisser la recette issue de la production d'électricité par les panneaux photovoltaïque situés sur le toit de la Maison de la Communauté (estimation 2017 : 5 000,00), les dépenses étant liées à la maintenance des dits panneaux (1 500,00 €).

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 600,00	64,08	1 600,00	2396,88%	0,00%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	1 600,00	64,08	1 600,00	2396,88%	0,00%
023-Virement à la section d'investissement	4 201,90		6 248,16		-32,75%
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 348,06	4 348,06	4 348,06	0,00%	0,00%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	8 549,96	4 348,06	10 596,22	96,64%	-19,31%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	10 149,96	4 412,14	12 196,22	130,05%	-16,78%
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016	BP 2017/CA 2016	BP 2017/BP 2016
013- ATTENUATION DE CHARGES	5 000,00	3 939,16	7 000,00	26,93%	-28,57%
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	426,72	426,72	426,72	0,00%	0,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	5 426,72	4 365,88	7 426,72	24,30%	-26,93%
002- Excédent de fonctionnement reporté	4 723,24	4 769,50	4 769,50	-0,97%	-0,97%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 149,96	9 135,38	12 196,22	11,11%	-16,78%
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	4 723,24			

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 335,32 €.

Des crédits ont simplement été approvisionnés afin de faire face aux besoins de remplacement des panneaux

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016
21-Installations complexes	23 908,60	0,00	22 033,52
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	426,72	426,72	426,72
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 335,32	426,72	22 460,24
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016	BP 2016
021-Virement de la section de fonctionnement	4 201,90	0,00	6 248,16
040- Opérations d'ordre de transfert	4 348,06	4 348,06	4 348,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	8 549,96	4 348,06	10 596,22
001 - Résultat d'investissement reporté	15 785,36	11 864,02	11 864,02
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 335,32	16 212,08	22 460,24
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	15 785,36	0,00

Après avoir entendu le Vice-Président en charge des Finances dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget du Photovoltaïque pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Z.A. Samsons-Lion. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Michel CHANTRE, 2^{ème} Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transport Mobilité

Les propositions budgétaires présentées au conseil communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		301 463,00	297 106,00		297 106,00	301 463,00
Opérations de l'exercice	1 119 244,00	817 781,00	822 138,00	1 119 244,00	1 941 382,00	1 937 025,00
TOTAUX	1 119 244,00	1 119 244,00	1 119 244,00	1 119 244,00	2 238 488,00	2 238 488,00

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 119 244,00 €.

Il s'agit tout simplement d'encaisser les reliquats de subvention (16 152 € au titre de la Région, 6 063 € de l'Agence de l'Eau Adour Garonne) ainsi que les produits de cession (210 328,00 €).

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	11 305,00
66 - CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	0,00	11 305,00
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 119 244,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	1 119 244,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 119 244,00	11 305,00
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
70- PRODUITS DES SERVICES	210 328,00	0,00
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS	22 215,00	163 631,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	232 543,00	163 631,00
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	585 238,00	11 305,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	585 238,00	11 305,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	817 781,00	174 936,00
002- Excédent de fonctionnement reporté	301 463,00	137 832,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 119 244,00	312 768,00
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	301 463,00

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 119 244,00 €.

Ce ne sont que des opérations d'ordre, la prévision en dépenses de 236 900 € au chapitre 16 étant relative au remboursement par le budget annexe au budget général de l'avance consentie.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
16-Emprunts et Dettes	236 900,00	0,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	236 900,00	0,00
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	585 238,00	11 305,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	585 238,00	11 305,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	822 138,00	11 305,00
001- Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	297 106,00	337 033,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 119 244,00	348 338,00
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	51 232,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	0,00	51 232,00
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 119 244,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	1 119 244,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 119 244,00	51 232,00
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	-297 106,00

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget de la Z.A Samsons-Lion pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Atelier Relais Agroalimentaire. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Michel CHANTRE, 2^{ème} Vice-Président en charge du Lien Social : ruralité – Services à la personne – Habitat Logement – Transport Mobilité

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		10 911,00	0,00	27 033,00	0,00	37 944,00
Opérations de l'exercice	117 800,00	106 889,00	119 795,00	92 762,00	237 595,00	199 651,00
TOTAUX	117 800,00	117 800,00	119 795,00	119 795,00	237 595,00	237 595,00

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 117 800,00 €.

Il s'agit notamment d'encaisser les loyers de l'atelier relais abritant la conserverie du Vic-Bilh.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 892,00	2 841,40
66- CHARGES FINANCIERES	12 108,00	22 424,22
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	21 000,00	25 265,62
022- Dépenses imprévues	6 938,00	
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	89 862,00	97 023,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	96 800,00	97 023,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	117 800,00	122 288,62

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE	66 633,00	66 632,60
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	2 041,06
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 256,00	47 014,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	106 889,00	115 687,66
002- Excédent de fonctionnement reporté	10 911,00	17 512,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	117 800,00	133 199,97
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	10 911,35

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 119 795,00 €.

	Propositions BP 2017	CA 2016
16-Emprunts et Dettes	33 033,00	432 464,71
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	33 033,00	432 464,71
Travaux	40 000,00	43 188,58
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 256,00	72 384,82
<i>Dépenses imprévues</i>	<i>6 506,00</i>	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	119 795,00	548 038,11

	Propositions BP 2017	CA 2016
040- Opérations d'ordre de transfert	92 762,00	489 049,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	92 762,00	489 049,73
001 - Résultat d'investissement reporté	27 033,00	86 021,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	119 795,00	575 071,25
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	27 033,14

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité, APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget de l'Atelier Relais Agroalimentaire pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Lotissement Berlanne-Ouest. Budget primitif pour 2017

Rapporteur Monsieur Arthur FINZI, Président

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		1 183 234,75	1 431 768,80		1 431 768,80	1 183 234,75
Opérations de l'exercice	1 709 464,75	526 230,00	667 391,43	2 099 160,23	2 376 856,18	2 625 390,23
TOTAUX	1 709 464,75	1 709 464,75	2 099 160,23	2 099 160,23	3 808 624,98	3 808 624,98

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 709 464,75 €.

Le budget tel qu'il est présenté retrace les remboursements des annuités d'emprunts et surtout le montant attendu des cessions de terrains (limitées à 2 lots), qui sera désormais la seule opération réelle de ce budget.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
66 - CHARGES FINANCIERES	100 323,00	53 703,85
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	100 323,00	53 703,85
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	366 581,00	0,00
043 - OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	100 323,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	466 904,00	0,00
023- Virement à la section d'investissement	1 142 237,75	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 709 464,75	53 703,85
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
70- PRODUITS DES SERVICES	325 584,00	70 898,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	325 584,00	131 630,00
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 323,00	0,00
043 - OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	100 323,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	200 646,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	526 230,00	131 630,00
002- Excédent de fonctionnement reporté	1 183 234,75	1 105 308,60
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 709 464,75	1 236 938,60
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	1 183 234,75

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 099 160,23 €.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
16-EMPRUNTS ET DETTES	567 068,43	916 297,56
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	567 068,43	916 297,56
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 323,00	0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	100 323,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	667 391,43	916 297,56
001- Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 431 768,80	665 471,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 099 160,23	1 581 768,80
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	590 341,48	150 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	590 341,48	150 000,00
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	366 581,00	0,00
021- Virement de la section de fonctionnement	1 142 237,75	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 099 160,23	150 000,00
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	-1 431 768,80

Monsieur FORTE informe ses collègues de la tendance actuelle : les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale communiquent entre eux pour mieux satisfaire à la demande.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité, APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget du Lotissement Berlanne-Ouest pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Budget annexe Ordures Ménagères et Déchets assimilés. Taux de la TEOM pour 2017

Rapporteur Monsieur Philippe CASTET, 5^{ème} Vice-Président, en charge de l'Environnement : déchets ménagers – ISDI - Décharges

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-22-009 créant la Communauté de Communes du Nord Est Béarn par fusion des Communautés de Communes Ousse-Gabas, du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh,

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-12-068-006 listant les budgets administratifs et rattachés de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn,

Considérant que le budget annexe « Ordures Ménagères et Déchets Assimilés » doit s'autofinancer,

Considérant que le produit attendu de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, nécessaire à l'équilibre du budget, s'élève à 2 842 033 € (1 106 721 € sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Ousse-Gabas + 1 735 312 € sur celui des anciennes Communautés de Communes du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh),

Considérant les bases notifiées sur les deux secteurs déterminés, le conseil communautaire, à l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit les tableaux de la TEOM :

Secteur de l'ancienne Communauté de Communes Ousse-Gabas :

Bases 2017	Taux proposé 2017
11 124 849	9,95%

Secteur des anciennes Communauté de Communes du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh :

	Bases 2017	Taux proposé 2017
Zone A	5 246 632	10,15%
Zone B	5 834 120	9,37%
Zone C	423 071	8,73%
Zone D	991 599	9,42%
Zone E	1 468 748	7,92%
Zone F	909 926	10,58%
Zone H	4 686 149	6,68%

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		13 722,72		0,00
Opérations de l'exercice	3 314 121,02	3 300 398,30	54 785,30	54 785,30
TOTAUX	3 314 121,02	3 314 121,02	54 785,30	54 785,30

Il est rappelé que ce budget retrace les dépenses et recettes inhérentes au ramassage et traitement des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, déchetteries, sélectif...) sur l'ensemble du nouveau territoire. Les anciennes Communautés de Communes du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh ont confié ces services au SICTOM Coteaux Béarn Adour tandis que la Communauté de Communes Ousse Gabas l'effectuait en régie directe. Les deux systèmes fonctionnent comme tels en 2017, les élus de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn ayant cinq ans pour trancher, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
66 - CHARGES FINANCIERES	100 323,00	53 703,85
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	100 323,00	53 703,85
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	366 581,00	0,00
043 - OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	100 323,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	466 904,00	0,00
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 142 237,75</i>	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 709 464,75	53 703,85

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
70- PRODUITS DES SERVICES	325 584,00	70 898,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	325 584,00	131 630,00
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 323,00	0,00
043 - OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	100 323,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	200 646,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	526 230,00	131 630,00
<i>002- Excédent de fonctionnement reporté</i>	<i>1 183 234,75</i>	<i>1 105 308,60</i>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 709 464,75	1 236 938,60
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	1 183 234,75

En investissement, il s'agit là d'acheter de nouveaux containers à verre et de renouveler les bacs de déchetterie sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes de Ousse Gabas. Outre le transfert des immobilisations, ces dépenses seront couvertes par le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par le biais d'un virement de la section de fonctionnement.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016
16-EMPRUNTS ET DETTES	567 068,43	916 297,56
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	567 068,43	916 297,56
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 323,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	100 323,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	667 391,43	916 297,56
<i>001- Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</i>	<i>1 431 768,80</i>	<i>665 471,24</i>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 099 160,23	1 581 768,80

RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	590 341,48	150 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	590 341,48	150 000,00
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	366 581,00	0,00
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 142 237,75</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 099 160,23	150 000,00
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	0,00	-1 431 768,80

Après avoir entendu le 5^{ème} Vice-Président en charge de l'Environnement- Déchets ménagers- ISDI- Décharges- dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions budgétaires relatives au budget des Ordures Ménagères et Déchets Assimilés pour l'année 2017 telles qu'elles lui ont été présentées ;

PRECISE que les propositions ont été votées :

- au chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au programme pour la section d'investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 70

BUDGET GENERAL 2017. Vote des subventions

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-22-009 créant la Communauté de Communes du Nord Est Béarn par fusion des Communautés de Communes Ousse-Gabas, du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh, Considérant que chaque ancien territoire avait sa politique d'aide aux associations, Il a été décidé en 2017 de reconduire les subventions telles qu'elles ont été versées en 2016.

L'obtention de la subvention en 2017 ne confère pas un droit à reconduction pour 2018 en faveur de l'association. Compte tenu de l'avis favorable du bureau le 30 mars dernier, Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, ACCORDE l'ensemble des subventions tel que ci-après :

LISTE DES BENEFICIAIRES	Montant accordé
Comité de foire	1 775 €
Cycloclub Madiranaïs	200 €
Orchidées blanches	1 000 €
Collège Almudevar	760 €
Moulin Bellegarde	200 €
Moto cross Arrosès	500 €
Passion retro	400 €
Tournoi des as (ts les 2 ans)	600 €
Patrimoine en ribère ousse	216 €
Sport en Gabas	500 €
Journée de l'élevage	5 000 €
ESL	400 €
Volley Ball Ger	2 000 €
Pau Nousty Sport	2 000 €
Pau Nousty Sport	2 000 €
Pau Nousty Sport	2 000 €
USEP Ger Seron	2 000 €
USEP Ger Seron	2 000 €
Ecole de musique	13 000 €
USNEB	245 €
ESL Rugby	665 €
ESL Basket	310 €
Amicale Sportive d'Espoey Tennis Club	160 €
Archers de l'Ousse	400 €
Association FAIRE	920 €
l'entente barzunaise	1 780 €
CAP Omnisports	1 540 €
Ecole musique EMVO	780 €
Ecole musique CVO	380 €
Danse entre cour & jardin	1 360 €
FCVO	2 180 €
Volley-ball ger	320 €
Tennis Ger	420 €
Foyer rural ger	3 600 €
Judo Soumoulou	3 200 €
Ateliers du soleil	320 €
Les papillons de pontacq	1 420 €
Pau Nousty Sport	2 360 €
Pelotari de Ger	720 €

association les lang' pendues	440 €
Perque Pas	1 400 €
Tennis Club Soumoulou	1 020 €
USEP Ger Seron	1 580 €
ADMR lembeye	2 500 €
asso sportive et culturelle des écoles	1 000 €
Donne moi une chance	200 €
ADIL	1 200 €
Maison des vins	5 000 €
Croix rouge	1 000 €
Diapason EVS	8 000 €
Hest en Gabas	3 000 €
ADMR Soumoulou	6 338 €
Donneurs de sang	300 €
Lous Passa Camins	2 360 €
ASPAD Ousse-Gabas	12 535 €
La Passerelle	120 €
Secours Catholique	5 000 €
Ecole musique EMVO (SPE)	1 054 €
Ecole musique CVO (SPE)	490 €
Partage	1 500 €
Association Béarn Adour	500 €
Association Berlanne Entreprise	1 000 €
CD d'accès aux droits	500 €
Rencontre amicale parents-enfants	500 €
Coopérative du lycée professionnel	1 525 €
Collège Morlaas	6 755 €
les muguetts (assoc sportive du collège)	1 000 €
ADMR Morlaas	16 541 €
	143 989 €

Monsieur MATTEI rappelle que le financement du monde associatif était un vrai choix politique du territoire de la Communauté de Communes Ousse-Gabas. Le Président rappelle simplement qu'il faudra travailler à une politique d'unification des conditions d'octroi et des associations destinataires.

Monsieur MURILLO s'étonnant de l'absence d'associations morlanaises, il lui est répondu qu'il s'agit de la reconduction des aides 2016.

Monsieur POUBLAN rappelle qu'il faudra avoir rapidement un véritable débat, aussi bien sur l'enveloppe financière des subventions que sur l'entretien du Plan Local de Randonnées, par exemple.

A la demande de Monsieur CHANTRE, il pourra être examiné la situation du club de Judo de Peyrelongue-Abos, à condition qu'un dossier complet soit adressé auprès des services de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn et en restant dans le cadre de l'enveloppe de l'année 2016.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6574 du budget primitif 2017 ;
AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Budget général. Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2017

Rapporteur : M. Jean-Pierre BARRERE, 1^{er} Vice-Président en charge des Finances

Ainsi que les délégués pourront le constater à la lecture du projet de budget figurant dans le document n°15, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn devra prendre en charge en 2017, outre les engagements pris par les Communautés de Communes Ousse-Gabas, du Pays de Morlaàs et du Canton de Lembeye en Vic-Bilh,

- les frais inhérents à la planification et à l'extension du service ADS par conventionnement avec les services de l'A.P.G.L ;
- la mise en route de la compétence GEMAPI, qui pourra être financée par une taxe à partir de 2018 ;
- le travail sur la réhabilitation des décharges sauvages ;
- les conséquences du reclassement suite à l'application des décrets Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations.

Par ailleurs, Stratorial Finances, lors de la réunion du 7 novembre 2016 (extraits joints en annexe), avait établi plusieurs propositions de lissage des taux :

- **6 ans pour la cotisation foncière des entreprises**, ce qui correspond à la durée de droit commun (le conseil peut opter pour une durée différente comprise entre 2 et 12 ans) ;
- **12 ans pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti.**

Dans la mesure où il n'y a pas eu de discussion particulière sur ces durées, il sera donc sollicité de l'assemblée de les valider.

Enfin, l'état 1259 adressé par la Direction Départementale des Finances Publiques reprend la méthode 1 présentée le 7 novembre : les taux proposés au vote de l'assemblée la reprennent. Dans ce cas, les taux de référence sont égaux au taux moyen de chaque taxe des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés pondéré par l'importance des bases de ces établissements publics de coopération intercommunale. Une seconde méthode prend en compte les rapports entre les taux de taxe d'habitation et des taxes foncières qui doivent être égaux aux rapports constatés en 2016 entre les taux moyens pondérés de chaque taxe dans l'ensemble des communes membres.

Compte tenu de ce qui précède,

Compte tenu des produits attendus suivants tels que mentionnés dans l'état 1259 :

- Allocations compensatrices = 275 775 €
- Taxe additionnelle foncier non bâti = 30 410 €
- IFER = 70 447 €
- CVAE = 715 748 €
- TASCOM = 167 102 €

Après avoir entendu le Vice-Président en charge des Finances dans ses explications complémentaires, le conseil communautaire, à l'unanimité,

FIXE les taux des impôts locaux pour 2017 ainsi qu'il suit :

	Bases prévisionnelles 2017	Taux 2017 proposé	Produit 2017 attendu
CFE	5 720 000	29,38%	1 680 573
Taxe d'habitation	44 378 000	10,67%	4 735 133
Taxe foncier bâti	29 903 000	1,94%	580 118
Taxe foncier non bâti	1 703 000	6,76%	115 123
			7 110 947

APPROUVE les durées de lissage proposées, soit :

- 6 ans pour la cotisation foncière des entreprises ;
- 12 ans pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti.

VOTANTS : 70

POUR : 70

Budget général

Rapporteur Monsieur Arthur FINZI, Président

Les propositions budgétaires présentées au Conseil Communautaire reprennent les propositions approuvées par le bureau communautaire lors de sa séance du 30 mars dernier.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		1 853 454,72		969 621,15	0,00	2 823 075,87
Opérations de l'exercice	13 545 733,72	11 692 279,00	3 850 069,63	2 880 448,48	17 395 803,35	14 572 727,48
TOTAUX	13 545 733,72	13 545 733,72	3 850 069,63	3 850 069,63	17 395 803,35	17 395 803,35

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 13 545 733,72 €.

Les tableaux ci-dessous reprennent les propositions examinées par le bureau ainsi que les résultats agrégés des trois anciennes Communautés.

DEPENSES

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 947 664,00	2 569 926,56
6042- Achat prestations de service	61 000,00	54 376,12
60611- eau et assainissement	18 740,00	9 018,66
60612- énergie- électricité	77 950,00	69 215,13
60622- carburant	12 930,00	9 683,62
60623- alimentation	140 050,00	126 967,61
60624- Produits de traitement	7 000,00	5 967,55
60631- fournitures d'entretien	28 200,00	14 089,09
60632- fournitures de petit équipement	28 554,00	27 259,85
60636- Vêtements de travail	1 200,00	5 922,42
6064- fournitures administratives	17 100,00	13 729,72
6065 - Livres, cassettes, disques ...	17 000,00	15 781,96
6067- fournitures scolaires	3 458,00	885,42
6068- Autres matières et fournitures	28 550,00	20 050,33
611- contrats de prestations de services	349 070,00	793 019,39
6132- Locations immobilières	47 150,00	37 153,76
6135- Locations mobilières	10 500,00	6 408,12
61521- Entretien de terrains	23 922,00	20 929,51
615221- Bâtiments publics	25 550,00	39 550,37
615228- Autres bâtiments	55 000,00	23 385,79
615232- Réseaux	0,00	9 117,72
61524- bois et forêts	870,00	
61551-Matériel roulant	24 248,00	10 217,55
61558- autres biens mobiliers	19 140,00	4 793,10
6156- maintenance	75 578,00	79 034,45
6161- primes d'assurance	51 143,00	37 236,70
617 - Etudes et recherches	48 122,00	41 747,89
6182- documentation générale et technique	3 090,00	4 596,00
6184- Versements à des organismes de formation	700,00	1 412,00
6188- Autres frais divers	44 899,00	59 981,98
6225- Indemnités au comptable & régisseurs	4 015,00	3 070,63
6226- Honoraires	9 500,00	11 355,00
6227- frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 657,33
6228 - Rémunération interm. - Divers	5 000,00	3 546,40
6231- annonces et insertions	2 000,00	1 881,11
6232- Fêtes et cérémonies	14 600,00	28 672,81
6236- catalogues et imprimés	8 705,00	5 620,12
6237- publications	30 250,00	10 725,40
6238-Divers	7 500,00	2 282,42
6247- transports collectifs	50 900,00	29 780,54
6251- Voyages et déplacements	20 707,00	7 213,31
6261- frais d'affranchissement	27 240,00	12 114,96
6262- frais de télécommunications	56 708,00	31 664,52
627-Services bancaires et assimilés	25,00	1 791,07
6281- Concours divers (cotisations...)	276 180,00	155 957,74
62878- Remboursement à d'autres organismes	124 000,00	670 912,52
62888-Autres services extérieurs	13 000,00	
62875- Remb.aux cnes membres gfp	40 310,00	13 111,15
6288- Autres services extérieurs	15 800,00	14 576,74
63512- taxes foncières	18 000,00	15 520,00
63513- Autres impôts locaux	1 000,00	330,00
6355 - Taxes et impôts sur véhicules	300,00	
637- Autres impôts, taxes...	0,00	39,64

La différence majeure par rapport à l'année 2016 provient du basculement des dépenses inhérentes aux ordures ménagères et déchetteries des anciennes Communautés de Communes Ousse-Gabas et Lembeye en Vic-Bilh sur le budget annexe des ordures ménagères (cf. doc. N° 11).

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 050 789,00	3 605 773,26
6217- Personnel affecté par les communes	37 750,00	46 531,55
6218- Autres personnels extérieurs	37 592,00	37 041,87
6331- Versement transport	37 682,00	16 829,13
6332- Cotisations versées au FNAL	10 905,00	9 242,67
6336- Cotisations versées au CNFPT CDG	45 459,00	41 369,51
6338- Autres impôts, taxes et assimilés	6 520,00	6 116,28
64111- Rémunération principale	1 994 288,00	1 651 210,38
64112- NBI, SFT	0,00	21 322,66
64118- Autres indemnités	0,00	115 719,88
64131- Rémunération	436 822,00	422 138,85
64162- Emplois d'avenir	36 010,00	63 372,73
64168- Autres emplois d'insertion	74 889,00	72 920,28
6417- Rémunération des apprentis	3 200,00	
6451- Cotisations à l'URSSAF	404 351,00	370 789,90
6453- Cotisations aux caisses de retraite	546 377,00	496 628,80
6454- Cotisations aux ASSEDIC	33 866,00	35 730,80
6455- Cotisations pour assurance du personnel	95 000,00	76 566,03
6456- Versement au fonds national du SFT	0,00	1 242,00
6458- Cotisations organismes sociaux	121 186,00	20 375,38
6475- Médecine du travail	18 892,00	10 950,46
6488- Autres charges(ch.table)	110 000,00	89 674,10

La croissance du chapitre 012 s'explique notamment par :

- l'application des décrets Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations à l'ensemble des agents de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, octroyant entre 4 points (catégorie C) et 9 points (catégorie A) ;
- l'augmentation de la valeur du point d'indice de 0,6% en février 2017;
- les effets sur l'année entière des décisions prises en cours d'année 2016 (nomination de deux agents en catégorie B ; mutation en cours d'année de deux agents en catégorie C et d'un contractuel en catégorie A, dont les effets financiers ont pu être minorés par le départ d'un agent démissionnaire en catégorie C) ;
- l'arrivée en juillet 2017 du directeur financier (catégorie A), dont la charge financière sera contrebalancée par un départ à la retraite non remplacé, par le non recrutement sur un poste de contractuel de catégorie A en charge d'habitat et de tourisme ;
- les prévisions pour les avancements d'échelon sur 2017 (automatiquement accordés désormais) soit 35 agents ainsi que pour les avancements de grade suite à réussite à concours (1) ou à examen professionnel (5) ;
- les effets inhérents aux remplacements lors de congés maternité (2) ou maladie, lorsqu'il s'agit notamment de personnel travaillent dans la petite ou la jeune enfance (respect des règles d'encadrement) ;
- le recrutement de 5 personnes en contrat aidé (recettes prévues à l'article 6419), l'une d'entre elles ayant vocation à poursuivre dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;
- les traditionnelles augmentations de cotisations patronales ;
- un travail de fond sera réalisé avec les services du Centre de Gestion afin de parvenir à une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Le comité technique sera également un partenaire avec lequel il faudra compter.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
014 ATTENUATION DE PRODUITS	6 034 757,00	647 746,17
739211-Attributions de compensation	5 602 417,00	196 058,76
739212- Dotation de solidarité	0,00	10 302,41
739221-Reversement sur FNGIR	432 340,00	391 500,00

Il s'agit bien entendu des attributions de compensation que la Communauté verse mensuellement aux communes et de sa contribution au redressement des finances publiques.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	952 439,01	1 167 040,70
6531-Indemnités	165 000,00	142 197,87
6532-Frais de mission	15 000,00	27,00
6533- Cotisations de retraite	0,00	5 959,93
6534 - Cotisations de Sécu.Sociale Part Patr.	24 000,00	29 004,90

6535-Frais de formation	0,00	1 274,00
6542-Créances éteintes	0,00	8,19
6541 - Créances admises en non-valeur	0,00	748,02
6553- Service d'incendie	260 963,00	260 522,24
65548- Contributions organismes de regroupement	180 007,00	1 104,00
6558- Autres contributions obligatoires	7 965,00	
657348- Subventions de fonct. Autres communes	57 000,00	91 637,85
657363- Subv.de fonct. Et. à carac.adm.	98 515,01	90 000,00
65738- Subv. Autres organismes	0,00	16 380,00
6574-Subventions de fonctionnement aux associations	143 989,00	116 260,60

Là encore, les propositions sont en diminution par rapport aux réalisations du fait du transfert de dépenses sur le budget annexe des ordures ménagères et déchets assimilés. Par ailleurs, l'ensemble des cotisations aux syndicats et Insertion Emploi Béarn Adour Pyrénées ont été basculées soit sur l'article 6281 (chapitre 011) soit sur l'article 65548.

66-CHARGES FINANCIERES	124 211,45	95 272,38
66111- Intérêts réglés à l'échéance	127 920,00	133 837,02
66112- Intérêts- Rattachement	0,00	-39 841,17
661121- Intérêts. ICNE exercice N	45 647,88	
661122- Intérêts. ICNE exercice N-1.	-49 356,43	
6618- Intérêts des autres dettes	0,00	1 276,53
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000,00	46 677,54
6718 Autres charges except sur op.de gestion	0,00	1,00
673- Titres annulés	0,00	281,04
6745 -Subventions aux personnes de droit privé	15 000,00	13 113,00
022- DEPENSES IMPREVUES	193 598,78	
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	227 274,48	263 615,65
6811- D.A. immobilisations corporelles et incorporelles	227 274,48	263 615,65

Ces propositions n'appellent pas de commentaire particulier, sinon que l'article 6745 concerne les dépenses réalisées dans le cadre du programme PIG Bien chez soi.

DEPENSES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	13 545 733,72	8 396 052,26

RECETTES

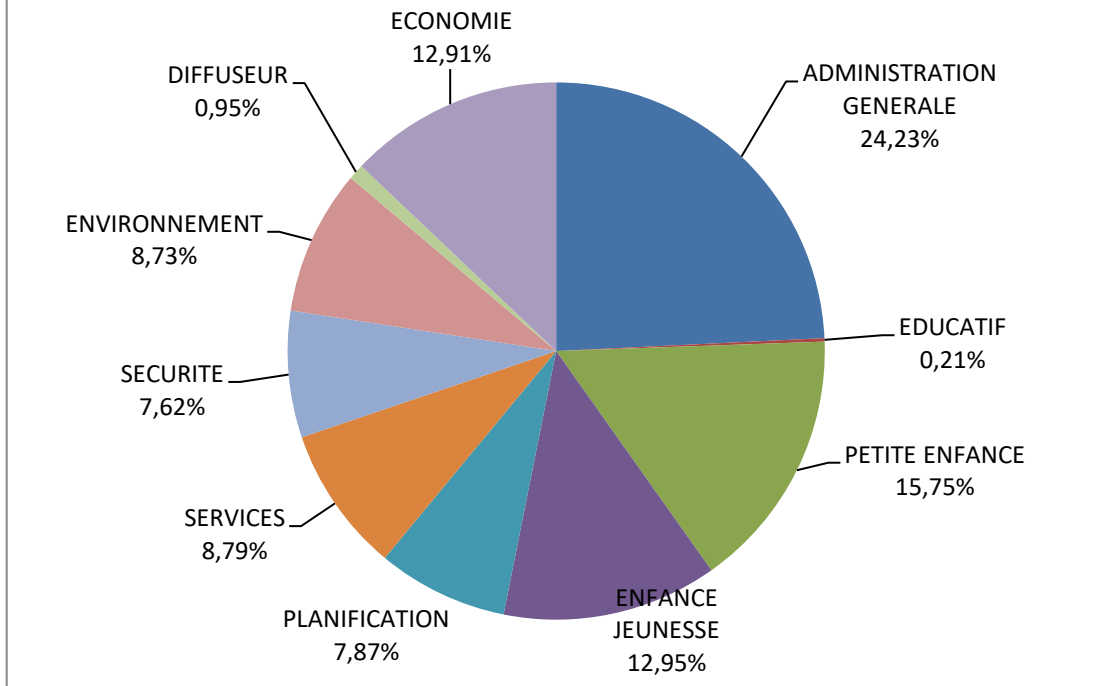
RECETTES	Propositions BP 2017	CA 2016 AGREGES
013- ATTENUATION DE CHARGES	118 736,00	182 862,66
6419- Remboursements sur rém. Personnel	118 736,00	182 862,66
70- PROD. DES SCES DU DOMAINE, DIVERS	873 561,00	948 731,82
7018- Autres ventes de produits	18 520,00	84 099,06
70632- Red. et droits des sces à car. de loisirs	199 850,00	199 806,89
70631-Redevances à caractère sportif	7 000,00	6 655,00
7062-Redevances à caractère culturel	500,00	550,55
7066- Redevances et droits des sces à car.soc.	337 600,00	329 843,60
70688- Autres prestations de service	60 090,00	60 717,90
70841-Mise à disposit°du pers.aux budgets annexes	183 046,00	136 339,73
70845- aux communes membres	42 400,00	30 795,10
70848-Mise à disposit°du pers.aux autres organismes	30 775,00	22 775,00
7088-Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	500,00	600,00
70872- Remboursement de frais par les BA	11 800,00	10 762,11
73- IMPÔTS ET TAXES	8 130 688,00	4 869 819,42
73111- Taxes foncières et d'habitation	7 141 357,00	3 019 034,00
73112- CVAE	715 748,00	165 254,00
73113- Taxe sur les surfaces commerciales	167 102,00	12 704,00
73114- IFER	70 447,00	17 481,00
73211- Attributions de compensation	13 932,00	13 934,42

7353- Redevance des mines	22 102,00	22 102,00
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS.	2 364 348,00	2 663 736,23
7411- Dotation forfaitaire	498 093,00	332 972,00
74126- Dotation de compensation gpts communes	0,00	165 121,00
7472- Région	14 927,00	9 953,19
7473- Départements	129 495,00	106 386,96
74741- Communes membres	0,00	24 141,72
74748- Autres Communes	4 095,00	4 169,44
74758-Participations autres groupements	14 356,00	29 419,64
7478- Autres organismes	1 230 607,00	1 560 608,61
748314- Dotation unique compensations spécifiques à la TP	2 000,00	2 062,00
74832- Attrib. Fonds départemental	195 000,00	196 496,14
74833- Etat- Compensation taxe professionnelle	5 337,00	3 521,00
74834- Etat- Compensation CVAE	26,00	9 471,00
74835- Etat- Compensation taxe habitation	270 412,00	68 704,00
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE	188 880,00	165 972,41
752- Revenus des immeubles	144 880,00	144 880,41
758-Produits divers de gestion	44 000,00	21 092,00
76- PRODUITS FINANCIERS	0,00	37,25
768- Autres produits financiers	0,00	37,25
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 006,00	56 451,16
773- Mandats annulés ou atteints	13 506,00	2 344,62
775- Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	3 258,00
777- Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	0,00	4 959,05
7788- Produits exceptionnels	0,00	29 704,99
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	60,00	
781- Rep.sur amort.,dépréc.&prov.(produits d'exploit.)	60,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	11 692 279,00	8 887 610,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 853 454,72	491 558,69
002- Résultat de fonctionnement reporté	1 853 454,72	1 361 896,03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 545 733,72	10 249 506,98
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	0,00	1 853 454,72

Le chapitre 70 reprend principalement les recettes ayant trait à la participation des parents dans les services Enfance Jeunesse (Structures multi-accueil, accueil de loisirs, Espace Jeunes). Y figurent aussi les participations des budgets annexes (remboursement de frais de personnel ou de frais annexes).

Le graphique ci-dessous reprend l'effort de la communauté au sein de chaque service :

PART DES SERVICES DANS LE FONCTIONNEMENT



Section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 850 069,63 €.

Les tableaux ci-dessous reprennent les propositions examinées par le bureau, en prévoyant un financement par l'emprunt du Pôle Enfance Jeunesse, situé à Morlaàs, et de l'extension de la Structure Multi-Accueil de Nousty. Une attention particulière a été portée à ne pas mobiliser des crédits qui n'auraient pas été dépensés dans l'année.

Opérations Financières

<u>Dépenses:</u>		480 547,63	<u>Recettes:</u>		1 196 895,63
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
001	Résultat reporté		001	Excédent reporté	969 621,15
1641	Capital des emprunts	299 904,00	1068	Affectation	
2182	Matériel de transport	8 500,00			
28121	Terrains nus	60,00	28	Amortissements	227 274,48
020	Dépenses imprévues	172 083,63			

Acquisition de matériel (31)

<u>Dépenses:</u>		63 500,00	<u>Recettes:</u>		7 627,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2183	Renouvellement matériel informatique	10 000,00	10222	FCTVA	7 627,00
2182	Twingo	2 500,00			
2182	Camion portage de repas	34 000,00			
2188	Haricot magique crèche Ger	2 000,00			
2188	Imprévus	15 000,00			

Etudes (38)

<u>Dépenses:</u>		64 722,00	<u>Recettes:</u>		20 510,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2031	Etude préparatoire CCNEB	29 562,00	1323	CD 64	
2031	Etude Géodiag	35 160,00	1328	Agence de l'Eau	14 650,00
			1322	Subvention Région	5 860,00

Environnement: Décharges. ISDI

<u>Dépenses:</u>		113 000,00	<u>Recettes:</u>		28 360,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2312	Réhabilitation décharges brutes ex CCOG	50 000,00	10222	FCTVA	14 763,00

2312	Réhabilitation décharges brutes ex CCLVB	40 000,00	1641	Emprunts en euros	0,00
2031	Etude ISDI	16 000,00	1323	CD 64(CCLVB)	13 597,00
2031	Etude Décharges	7 000,00			

Travaux de bâtiment (25)

<u>Dépenses:</u>		79 800,00	<u>Recettes:</u>		7 759,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2313	Travaux de bâtiment	30 000,00	10222	FCTVA	7 759,00
2313	Bureaux provisoires Maison Communauté	17 300,00	1641	Emprunts en euros	
2313	Stores crèche Pontacq	10 000,00			
2313	Interphones - Visiophones SMA	10 000,00			
2313	Jeux extérieurs crèche Pontacq	12 500,00			

Aménagement du Pôle Ouest du Lac du Gabas (26)

<u>Dépenses:</u>		206 000,00	<u>Recettes:</u>		73 157,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2314	Travaux	206 000,00	10222	FCTVA	33 792,00
			1323	CD 64	39 365,00

Pôle Enfance Jeunesse (42)

<u>Dépenses:</u>		1 290 000,00	<u>Recettes:</u>		1 290 000,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2111	Terrains nus		10222	FCTVA	211 611,00
2313	Réseaux, voirie, annonces etc...	1 290 000,00	1641	Emprunts en euros	465 643,00
2313	MO, Bureau ctrl, CSPS, DO		1322	DETR	222 746,00
2313	Bâti modulaire		1323	Caisse d'Allocations	240 000,00
2184	Mobilier, extincteurs ...		1641	Prêt à taux zéro CAF	150 000,00
2313	Espaces verts				

Economie (34)

<u>Dépenses:</u>		13 000,00	<u>Recettes:</u>		1 312,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2031	Etude Espace Tiers Lieu	5 000,00	1641	Emprunts en euros	
2158	Mobilier signalétique ville centre (avenant)	8 000,00	10222	FCTVA	1 312,00

Extension RAM SMA Nousty (35)

<u>Dépenses:</u>		800 000,00	<u>Recettes:</u>		838 932,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2313	Travaux	800 000,00	10222	FCTVA	131 232,00
			1321	DETR	157 200,00
			1328	Caisse d'Allocations	164 000,00
			1323	CD 64	78 500,00
			1322	Prêt	308 000,00

Modernisation piscine Pontacq (33)

<u>Dépenses:</u>		142 500,00	<u>Recettes:</u>		98 244,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2315	Travaux	142 500,00	10222	FCTVA	22 965,00
			1323	CD 64	75 279,00

PLANIFICATION

<u>Dépenses:</u>		316 000,00	<u>Recettes:</u>		0,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
202	PLUI	135 000,00			
202	PLU Cartes avant le 31/12/16	181 000,00			

Tourisme (41)

<u>Dépenses:</u>		0,00	<u>Recettes:</u>		42 273,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2031	Frais d'étude		1323	Subvention Conseil Départemental	42 273,00
2315	Réintégration Etude (tranche ferme)		10222	FCTVA	

2315	Maitrise d'œuvre	2031	Réintégration Etude (tranche ferme)	
2315	Travaux	1641	Emprunts en euros	0,00

Rénovation Bâtiment à vocation sociale

Dépenses:		84 000,00	Recettes:		84 000,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2315	Travaux	84 000,00	1327	Etat (Fds européens PCV)	84 000,00

Extension Maison de la Santé Publique

Dépenses:		197 000,00	Recettes:		161 000,00
Articles	Intitulé	Montant	Articles	Intitulé	Montant
2315	Travaux	197 000,00	1327	Leader	48 000,00
			2323	CD 64	24 000,00
			1321	DETR	57 000,00
			10222	FCTVA	32 000,00

La vue d'ensemble de la section d'investissement pourrait donc être la suivante :

		Programme	Propositions BP 2017
DÉPENSES	1	Propositions 2017	3 850 069,63
	2	dont dépenses d'ordre	8 560,00
	3	dont dépenses réelles	3 841 509,63
RECETTES	4	FCTVA (10222)	463 061,00
	5	Affectation (1068)	0,00
	6	DETR (13)	0,00
	7	Subvention Etat (13)	436 946,00
	8	Subvention Europe (13)	132 000,00
	9	Subvention Région (13)	5 860,00
	10	Subvention Département (13)	273 014,00
	11	Subvention Agence de l'Eau	14 650,00
	12	Subvention CAF (13)	404 000,00
	13	Ecritures d'ordre	0,00
	14	Emprunt (16)	773 643,00
	15	Emprunt CAF (16)	150 000,00
	16	Reversement ZA (27)	0,00
	18	Amortissements (28)	227 274,48
	19	Recettes	2 880 448,48
	20	Résultat de l'exercice	-969 621,15
	21	Résultat reporté 2016	969 621,15
22	021 Prélèvement 2017	0,00	
23	Résultat global 2017	0,00	
24	Recettes d'investissement	3 850 069,63	

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, après en avoir débattu, le conseil communautaire, à l'unanimité (69 voix pour, 1 abstention),

APPROUVE le budget général pour l'année 2017 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau de l'opération pour la section investissement.

VOTANTS : 70

POUR : 69

ABSTENTION : Pierre COSTE

Fin de la séance à 23h00.

Vous voudrez bien faire part de vos remarques avant le 31 mai 2017.